

## 2<sup>ème</sup> Journée régionale de formation des personnels des MAS/FAM

11 Octobre 2007  
au Palais des Arts, Vannes

### **Les « Dires » et les « Faires » en MAS et FAM : quelles articulations ?**

**Les expressions des résidents, les demandes des familles,  
les observations des professionnels mais aussi celles des partenaires extérieurs, ...  
autant d'enseignements à coordonner  
pour garantir le sens des interventions en MAS et en FAM.**

*Par-delà la diversité des publics et des projets de service, la journée de formation des personnels des Maisons d'Accueil Spécialisées et des Foyers d'Accueil Médicalisé de Bretagne a pour objet d'aider les professionnels à approfondir et à valoriser leurs pratiques.*

*Faisant suite à la journée de juin 2006 à Saint Jacut de la Mer « Comment travaillons-nous en MAS/FAM, espace de vie des personnes ? », ce rendez-vous régional doit être l'occasion de partager des expériences, de mettre en valeur des savoir-faire, de réfléchir aux modalités de définition du projet de vie des résidents et aux modes d'accompagnement.*

*Cette journée permettra aussi de faire le point sur l'évolution des dispositifs et la diversification des réponses qui s'observent aujourd'hui.*

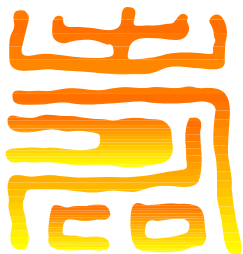
**Les dires des résidents.** Quels que soient leurs difficultés à s'exprimer, leurs handicaps et pathologies, les résidents de MAS et FAM sont en communication constante avec leur entourage. Dès lors, comment les professionnels, à partir de leurs compétences, apprennent-ils à entrer en relation avec les personnes qu'ils accompagnent ? Comment construisent-ils en équipe des connaissances partagées ?

**Les dires des familles.** La loi 2002-2 a donné des droits aux usagers, plaçant parfois les professionnels devant des demandes contradictoires ou insolubles. Comment les professionnels s'en « débrouillent-ils » ?

**Les dires des personnes-ressources extérieures.** Les institutions médico-sociales s'ouvrent de plus en plus sur l'extérieur, s'appuient sur les ressources humaines et matérielles de leur environnement. Ainsi, des professionnels extérieurs à la MAS ou au FAM sont parfois sollicités pour animer une activité au sein de l'établissement. De même, des résidents sont également inscrits à des activités à l'extérieur de l'établissement. Comment assurer la cohérence entre cette ouverture sur l'extérieur et les interventions des équipes ?

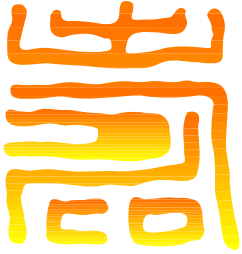
**Les dires des professionnels.** Pour éviter l'épuisement des professionnels ou encore prévenir des passages à l'acte des résidents, etc., différents espaces de réflexions sur la clinique ou sur les références se mettent en place au sein des équipes MAS/FAM (réunion de service, réunion de synthèse, réunion clinique, analyse de la pratique, supervision, ...). Quels sont les apports et les articulations entre ces différentes instances ?

**Comment ces différents « dires » sont-ils pris en compte et articulés en MAS/FAM pour garantir le sens commun des interventions auprès des résidents ?**



## 2<sup>ème</sup> Journée régionale de formation des personnels des **MAS/FAM** 11 Octobre 2007 au Palais des Arts, Vannes

<b>A partir de 8 h 30</b>	Accueil des participants, émargement
<b>9 h 00</b>	Ouverture de la journée, propos introductifs
<b>9 h 15-10 h 30</b> Plénière	<b>L'importance de l'observation fine</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Développer des compétences d'écoute et d'observation : apports de l'observation, conditions de sa mise en œuvre, mieux percevoir ce que nous « disent » les résidents, notamment en l'absence d'expression orale, au travers des gestes du quotidien,</li><li>➤ Partager en équipe ces enseignements du quotidien</li></ul> <p><i>Marie-Josée BERGER, formatrice-psychanalyste, ANDESI</i></p>
<b>10 h 30-10 h 45</b>	<b>Pause</b>
<b>10 h 45-12 h 30</b> <i>(merci de compléter la fiche d'inscription)</i>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"><p style="text-align: center;"><b>ATELIERS</b></p><ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Comment décrypter et partager, en l'absence de communication orale, ce que nous dit la personne accueillie en MAS ou FAM ?</b></li><li><b>2. Prendre en compte la famille : comment et jusqu'où ?</b></li><li><b>3. Itinéraire d'une parole professionnelle en MAS et FAM.</b> <i>Tentative de définition des espaces dédiés aux échanges et à la réflexion</i> <i>Mise en perspectives des apports et des effets de ces pratiques.</i></li><li><b>4. Comment faire des acteurs de l'environnement des ressources pour le projet de vie des adultes handicapés ?</b></li></ol></div>
<b>12 h 45-14 h 15</b>	<b>Repas</b>
<b>14 h 15-15 h 45</b> Plénière	<b>Témoignages de pratiques ou de dispositif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Une expérience d'analyse de la pratique</b> Stéphanie DEHAYES, Médéric KERHOAS, Foyer Ker Odet, Kan-ar-Mor (29)</li><li>✓ <b>Fonctionnement d'un SAMSAH</b> Monsieur STOLARSKI, SAMSAH de la MAS de la Sèvre – REZE (44)</li><li>✓ <b>Accueil temporaire, accueil séquentiel, ...</b> Michel MORIN, FAM HANDAS, Noyal Châtillon sur Seiche (35)</li></ul> <p><b>Débat avec la salle</b></p>
<b>15 h 45-16 h 45</b> Plénière	<b>La relation : une création.</b> <b>Comment rendre parlant ce qui fait signe sans mot dire.</b> <i>Nathalie WOOG DE CACQUERAY, philosophe, psychothérapeute</i>
<b>17 h 00</b>	Clôture de la journée



**2<sup>ème</sup> Journée régionale de formation  
des personnels des MAS/FAM  
11 Octobre 2007 au Palais des Arts, Vannes**

**Les Ateliers**

**Atelier  
1**

***Comment décrypter et partager,  
en l'absence de communication orale,  
ce que nous dit la personne accueillie en MAS ou FAM ?***

Comment dire « j'ai soif, j'ai mal, je me sens mal, je souhaite sortir, ... » quand on ne peut guère que s'exprimer que par des cris, des sourires, des regards, des respirations, des mimiques ?

Equipes et résidents se trouvent souvent démunis devant cette méconnaissance de la compréhension du langage de l'autre.

Et pourtant ... force est de constater qu'ensemble, ils se sont inventés des langages communs et des modes de communication qui vont bien au delà de la communication verbale.

Pour préparer cet atelier, une série de vignettes a été collectée auprès de professionnels de MAS et de FAM afin d'analyser les stratégies utilisées par les résidents et les professionnels pour communiquer, ainsi qu'à recenser les outils mis en place dans les institutions.

Ce recueil nous permettra non seulement de faire le point sur les difficultés rencontrées mais aussi sur l'impact que celles-ci peuvent avoir autant auprès des résidents concernés que des professionnels engagés dans cet accompagnement.

Recueillir et traduire ce qui fait signe chez le résident pour le reconnaître comme acteur de sa vie : quelles réalités en MAS/FAM ?

**Atelier  
2**

***Prendre en compte la famille : comment et jusqu'où ?***

La relation des professionnels aux parents n'a pas toujours été sereine.

Même s'il peut exister un décalage entre le positionnement éducatif des parents et celui des professionnels<sup>1</sup>, mener un travail avec les familles est une nécessité : « *le but essentiel de cette association et de ce partenariat incontournable entre professionnels et parents, au-delà des motifs évidents d'ordre éthique, c'est la réussite des projets entrepris et une véritable promotion pour chaque bénéficiaire* » (J.R. Loubat)<sup>2</sup>.

Envisager ce travail avec les familles comme un partenariat n'est-ce pas cesser de se positionner en situation de savoir, de pouvoir et les réintroduire avec leurs compétences propres, complémentaires de nos compétences professionnelles.

D'autres questions apparaissent aussi lorsqu'il s'agit de reconnaître et de promouvoir le statut d'adulte handicapé de la personne accompagnée face à certaines demandes des familles.

La loi du 2 Janvier 2002 propose ainsi des médias à cette relation, tels que le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement annexé au livret d'accueil ou encore le conseil de la vie sociale.

Dans notre quotidien, comment entendre la parole des familles, savoir la prendre en compte ? Comment organiser cette prise en compte ? et jusqu'où ?

<sup>1</sup> Accompagner le projet des parents en éducation spécialisée. Bertrand DUBREUIL. DUNOD. 2006

<sup>2</sup> Les cahiers de l'Actif n°332-335- Janvier 2004

**Itinéraire d'une parole professionnelle en MAS et FAM.**

*Tentative de définition des espaces dédiés aux échanges et à la réflexion.  
Mise en perspectives des apports et des effets de ces pratiques.*

Pas de mise en mots : pas de mise en sens ;  
Pas de mise en sens : pas d'émergence du sujet.

Face à l'étrangeté quotidienne qu'il est parfois difficile d'accompagner, qu'entendons-nous ? Que nous disent les personnes que nous accompagnons ? Quelles sont nos réponses ? Sont-elles toujours à propos ? ... Où et comment interroger ce qui fait difficulté pour soi, ce qui peut être personnel dans le professionnel ?

Autant de questions qui réaffirment l'importance d'aménager dans nos structures, des temps et des espaces où les professionnels peuvent se parler, penser et au final proposer un accompagnement de qualité.

Au cours de l'atelier, nous témoignerons des différents espaces dont nous disposons (réunions de coordination, d'équipe, de synthèse, clinique, etc.), et nous les envisagerons comme des " sas " de mise en pensée indispensables à une approche clinique en quête de sens. Sur cette base, nous tenterons de dessiner les apports de chacun de ces temps, ainsi que les effets notables pour les résidents et pour les professionnels.

Nous ne manquerons pas de mettre en perspective les conditions à garantir pour tendre vers une distanciation professionnelle suffisante. Cette prise de recul nous apparaît nécessaire pour éviter l'épuisement des professionnels, les situations de souffrances individuelles, ou encore prévenir les passages à l'acte.

**Comment faire des acteurs de l'environnement des ressources pour le projet de vie des adultes handicapés ?**

« Chacun chez soi et ... », « nous, on sait faire, c'est nous les meilleurs », « nous n'avons de leçon à recevoir de personne », « ça fait 10 ans qu'on le fait déjà », etc. Qui n'a jamais entendu dans les services ou établissements ces réflexions péremptoires faisant fi de tout un environnement, un réseau pourtant riche mais délibérément ignoré. Manque d'humilité, certitudes, suffisances, nombrilisme, ..., autant de qualificatifs qui ont participé à la vie en vase clos des institutions.

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et le décret 2006-412 relatif aux groupements de coordination sociale et médico-sociale entre établissements, sont venus « ouvrir » les institutions, les protéger contre elles-mêmes.

Ici et là, les établissements bricolent, s'organisent, commencent à « oser les ressources de proximité », souvent plus avec des « non spécialistes » qu'en réseau structuré d'établissements « mutualisés ». Le regard d'un non spécialiste est plus candide, la comparaison avec les professionnels pas possible, même si ces derniers peuvent se sentir parfois un peu dépossédés. Il en va aussi d'une prise de risque des institutions qui ont le souci d'étoffer les projets de vie des bénéficiaires.

Nos établissements vivent dans un environnement aux acteurs doués de compétences, porteurs de richesse, de valeurs, pas forcément travailleurs sociaux, infirmiers, encadrants, mais collégiens, lycéens, paysans, commerçants, marins, artistes, retraités, ... sans préjugés, sans appréhension, sans trop de certitudes ni de distance mais prêts à oser, tenter l'ouverture, à côtoyer le handicap, à se piquer au jeu, disposés à en découdre pour apporter un petit plus, à participer à la qualité de vie.

Les ressources multiples, variées, ordinaires, extraordinaires existent. Osons-les pour un projet de vie qui en soit vraiment un !

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Journée régionale organisée par le CREAI de Bretagne avec le concours du Comité de pilotage des professionnels des MAS/FAM des départements de Bretagne.

**Lieu de formation :** Palais des Arts, Vannes

**Tarifs des inscriptions par établissement :**

- 1<sup>ère</sup> inscription 160 € repas inclus
- 2<sup>ème</sup> inscription 150 € repas inclus
- 3<sup>ème</sup> et suivante(s) 130 € repas inclus

**Date limite d'inscription : 5 octobre 2007**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.

Le CREAI de Bretagne sollicite les OPCA pour que cette journée soit reconnue au titre de la formation professionnelle continue (Unifaf, Anfh).



**de Bretagne**

CS 60615 - 35706 RENNES cedex 7  
Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87  
Mail : [creaibretagne@cegetel.net](mailto:creaibretagne@cegetel.net)  
Site : [www.creaibretagne.org](http://www.creaibretagne.org)

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35